|  |
| --- |
| EUR 46/8805/2024 – Fédération de Russie - 4 décembre 2024 |
| URGENT ACTION |  | UA 102/24 |
| Un poète incarcéré risque d’être torturé |
| RUSSIE |

Le poète Artiom Kamardine, condamné à sept ans de prison pour avoir lu en public son poème contre la guerre, risque d’être soumis à la torture ou à d’autres mauvais traitements, lors de son transfert dans une colonie pénitentiaire et pendant son incarcération dans cet endroit. En outre, il a besoin d’examens et de soins médicaux urgents. Artiom Kamardine est poursuivi pour avoir exercé son droit à la liberté d’expression et doit être libéré immédiatement et sans condition. Son affaire doit être classée.

Le 22 septembre 2022, le militant et poète Artiom Kamardine a participé à une lecture publique de poésie au parc de Trioumfalnaïa, à Moscou. Ces lectures, baptisées «lectures de Maïakovski», se déroulent près du monument en hommage au poète Vladimir Maïakovski et font perdurer la tradition des dissidents soviétiques. Les lectures de septembre 2022 ont été organisées pour protester contre la mobilisation déclarée la veille pour renforcer les troupes russes qui mènent la guerre d’agression contre l’Ukraine.

Le 26 septembre 2022, des policiers armés ont fait irruption au domicile d’Artiom Kamardine et de sa compagne Alexandra Popova. La police n’a pas permis à l’avocat d’Artiom Kamardine d’être présent pendant la perquisition. D’après les informations fournies par Alexandra Popova, des membres des forces de l’ordre ont torturé Artiom Kamardine, l'ont soumis à des violences sexuelles, l'ont filmé et ont obligé Alexandra à regarder la vidéo. Puis, ils ont forcé Artiom Kamardine à se mettre à genoux et lui ont fait enregistrer une vidéo «d’excuses» pour son poème anti-guerre.

En outre, les policiers ont torturé Alexandra Popova: ils lui ont collé des autocollants sur le visage avec de la superglue, l’ont tirée par les cheveux et l'ont frappée, ce qui, selon Alexandra Popova, lui a causé une commotion cérébrale et une blessure à la tête. Ils l’ont également insultée et menacée de viol en réunion.

Selon son avocat, un diagnostic a été établi pour Artiom Kamardine : commotion cérébrale, multiples contusions et autres blessures. Les autorités ont refusé de l’hospitaliser.

Des poursuites ont été engagées contre Artiom Kamardine et deux autres hommes, Egor Chtovba et Nilkolaï Daïneko, également présents aux lectures de Maïakovski. Ils ont été inculpés d’«incitation à la haine et à l’inimitié» (article 282.2 du Code pénal) et d’«appels publics à des actes dirigés contre la sécurité de l’État» (article 280.4-3 du Code pénal). Nilkolaï Daïneko a plaidé coupable et a été condamné à une peine de quatre ans de prison en mai 2023. Le 28 décembre 2023, le tribunal du district de Tverskoï à Moscou a condamné Artiom Kamardine à sept ans d’emprisonnement. Egor Chtovba a quant à lui écopé d’une peine de cinq ans et six mois de prison. Artiom Kamardine souffrait déjà de problèmes de dos avant d’être arrêté et condamné, qui se sont aggravés pendant sa détention. Depuis avril 2024, il souffre de graves douleurs dorsales. Il a aussi signalé une nette détérioration de son état de santé, notamment des migraines, des nausées, des vertiges et des acouphènes. Son état psychologique est également impacté et il souffre entre autres de troubles du sommeil.

Pendant plusieurs mois, la famille d’Artiom Kamardine a tenté en vain de le faire examiner par un médecin. Le 21 octobre 2024, il a enfin été transféré à la clinique d’un autre centre de détention provisoire. Cependant, aucun examen médical adéquat n’a été mené, car la clinique ne disposait pas de l’équipement nécessaire. Le seul traitement qu’Artiom Kamardine a reçu, ce sont des analgésiques et des injections de vitamines. Il a alors été renvoyé au centre de détention, mais son état de santé ne s’est pas amélioré. On craint qu’il ne se dégrade davantage pendant son transfert dans une colonie pénitentiaire.

Selon des sources proches d’Artiom Kamardine, celui-ci avait été soumis à des actes de harcèlement et à des mauvais traitements pendant sa détention provisoire. En outre, sa famille a été informée qu'il a été menacé de nouveaux actes de torture et mauvais traitements pendant son transfert et après son arrivée dans une colonie pénitentiaire.

En Russie, les actes de torture et les mauvais traitements en détention demeurent monnaie courante. Les auteurs jouissent d’une impunité quasi totale.

PASSEZ À L’ACTION

* Envoyez un appel courtois en utilisant vos propres mots ou en vous inspirant du **modèle de lettre** à la **page 2**.
* Merci d'agir dans les plus brefs délais, avant le **20 janvier** 2025.
* Langue(s) préférée(s): **russe, anglais**. Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.
* **INFO ENVOIS PAR POSTE**: L’envoi de lettres est possible dans presque tous les pays. Veuillez vous renseigner auprès de la Poste si des lettres sont actuellement envoyées
au pays de destination. Faute de quoi, envoyez-la par e-mail, fax ou les médias sociaux (si disponibles) et/ou via l'ambassade avec la demande de transmission. Merci beaucoup !

|  |  |
| --- | --- |
| APPELS À  | COPIES À  |
| Directeur du Service fédéral d’application des peines (FSIN)Head of the Federal Penitentiary ServiceGostev Arkadii Aleksandrovichul. Zhitnaya 14Moscow, 119049Russian Federation  | Commissioner for Human Rights in RussiaMoskalkova Tatyana NikolaevnaSmolensky Boulevard, 19, building 2Moscow, 119121Russian Federation-Ambassade de la Fédération de RussieBrunnadernrain 37, 3006 BerneFax: 031 352 55 95E-Mail: rusbotschaft@bluewin.chFB: /RusEmbSwiss Twitter/X: /RusEmbSwiss |
| ⭢ Guide **réseaux sociaux** et **cibles supplémentaires** voir sur: [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch) 🔍**UA 102/24** |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Head of the Federal Penitentiary Service
Gostev Arkadii Aleksandrovich
ul. Zhitnaya 14
Moscow, 119049
Russian Federation

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Directeur,

**Je vous écris afin de vous faire part de ma vive inquiétude au sujet de la santé et du bien-être du poète Artiom Kamardine, condamné à sept ans d’emprisonnement pour des accusations fallacieuses liées à la lecture en public de l’un de ses poèmes.** Il a été soumis à des actes de harcèlement et à d’autres formes de mauvais traitements au cours de sa détention provisoire à Moscou. Selon les informations reçues par sa famille, les autorités pénales ont menacé de lui infliger d’autres actes de torture et des mauvais traitements pensant son transfert imminent vers une colonie pénitentiaire et lorsqu’il serait arrivé là-bas.

Le 25 novembre, il a été révélé qu’Artiom Kamardine avait été transféré d’un centre de détention provisoire à Moscou vers un autre centre de détention provisoire (SIZO-1), à Vladimir. Sa famille n’a pas été informée de son transfert, ni du nom de la colonie pénitentiaire dans laquelle il sera transféré pour purger sa peine, ce qui constitue une violation de la législation russe. En outre, il s’est vu refuser la possibilité de contacter sa famille avant le transfert et à l’arrivée à Vladimir, et son avocat n’a pas pu communiquer avec lui. Il est à craindre qu’il ne subisse des actes de torture ou d’autres mauvais traitements durant le transfert et à la colonie pénitentiaire. Je suis également très préoccupé·e par l‘impact des conditions inhumaines de transfert sur la santé d’Artiom Kamardine. Depuis des mois, il souffre de graves douleurs dorsales, de maux de tête, de nausées, de diarrhées, d'étourdissements et d’acouphènes, mais n’a bénéficié d’aucun examen médical ni de traitement adéquat durant sa détention provisoire. Artiom Kamardine a besoin d’urgence d’un examen médical et de soins appropriés.

**Je vous prie de veiller à ce qu’Artiom Kamardine ne soit pas soumis à des actes de harcèlement, de torture ni à d’autres mauvais traitements au cours de son futur transfert vers la colonie pénitentiaire et pendant qu’il y purgera sa peine. En outre, je vous demande de garantir qu’il reçoive les soins dont il a besoin pendant son transfert et qu’il soit conduit dans un hôpital civil pour des examens et des traitements médicaux adaptés à son arrivée. Enfin, je vous demande de faire en sorte que sa famille soit rapidement informée du lieu où il purgera sa peine et à ce qu’il soit autorisé à maintenir le contact avec ses proches pendant le transfert et une fois arrivé à la colonie**

Je vous prie d’agréer, Monsieur le Directeur, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la Fédération de Russie, Brunnadernrain 37, 3006 Berne

Fax: 031 352 55 95 / E-mail: rusbotschaft@bluewin.ch / FB: /RusEmbSwiss / Twitter/X: /RusEmbSwiss